



CLUB DE GLACE DE L.A.L.E



ANNONCEMENT

CHAMPIONNATS RHONE ALPES

SAISON 2013/2014

Le Club de Glace de l'Amicale Laïque d' Echirolles (CGALE) organise avec l'aide du Comité des Alpes de Patinage de Vitesse, et le Comité Départemental des Sports de Glace, les Championnats Rhône Alpes

Le Dimanche 06 Octobre 2013 de 8h à 18h
à la patinoire Pôle Sud
1, avenue d'Innsbruck
38100 GRENOBLE

1) Les pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60X30m sur laquelle est tracée 5 pistes de 111,12m selon les règles de l'ISU. Le tour de piste sera recouvert de tapis.

2) Inscriptions

Les inscriptions seront à faire avant le 02 Octobre 2013 sur le site de CSNPV à l'adresse suivante: <http://inscriptions.csnpv.fr>

une copie devra être envoyée à :

Murielle AUDEMARD par courriel murielle.audemard@orange.fr

Jean-Paul DELAMARRE par courriel jp.delamarre@gmail.com

Le montant des droits d'inscriptions sera de 20,00€ par patineur et à établir à l'ordre du CGALE

3) Catégories et Distances

Tout patineur engagé sera obligatoirement licencié (compétition ou Kid) à la Fédération Française des Sports de Glace ou à une fédération membre de l'ISU.

Catégories	Distances
Seniors	1000m-500m-1500m sur sélection
Juniors A	1000m-500m-1500msur sélection
Juniors B	1000m-500m-1500m sur sélection
Juniors C	1000m-500m-1000m sur sélection
Juniors D	777m-500m-1000m sur sélection
Juniors E	500m-333m-777m sur sélection

4) Temps de sélection

Pour participer aux championnats Rhône Alpes les patineurs devront avoir réalisés les temps de sélections de leur catégorie.

Catégories	Temps de sélection	
	Dames	Hommes
Seniors	57.00	51.00
Juniors A	59.00	53.00
Juniors B	1.00.00	55.00
Juniors C	1.03.00	58.00
Juniors D	01.08.00	01.03.00
Juniors E	01.12.00	01.07.00
	50.00	48.00

5) Règles de course

Le tirage au sort, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final, et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 et c.

Sur chaque distance hors super finale, des finales B sont courues sans attribution de points de finales.

Des regroupements de catégories pourront être effectués comme indiqué dans les généralités règle 1-3b.

6) Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

7) Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillères et de protège tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillée.

8) Tirage au sort

Le tirage au sort se tiendra le Dimanche 6 Octobre à 8h à la patinoire (salle forum) sous la responsabilité du juge arbitre et du competitor steward. Les coachs et représentants de club y seront conviés.

Suite au tirage au sort, les bonnets numérotés seront transmis.

9) Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Murielle AUDEMARD
CGALE

